

Publié sur le site internet le 15 décembre 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux le **12 décembre**, le **Conseil Municipal de la Commune d'EYMEUX** (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice BAR, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Présents : **12**

Votants : **14**

Date de la convocation : **06/12/2022**

Etaient présents : AYGLON Elodie, BAR Fabrice, CHAMPAUZAC Alexandra, CHARRASSON Jeanine, DAVID-BERTHAUD Sylvia, EMERY Fabien, GINOT Nicolas, GRILLERE Marion, GUICHARD Barbara, MONNET Carole, PONCE Jérémy, VIOSSAT Karine.

Etaient excusés : BURAI Laurent, MOLIN Jonathan, VIGNON Henry.

Monsieur Laurent BURAI a donné pouvoir à Monsieur Fabien EMERY pour voter en son nom.

Monsieur Jonathan MOLIN a donné pouvoir à Madame Barbara GUICHARD pour voter en son nom.

Madame Barbara GUICHARD est nommée secrétaire de séance.

**OBJET: 2022-12-06 MODIFICATION DES MEMBRES DU COMITE
CONSULTATIF DE PROJETS COLLECTIFS ET ASSOCIATIFS**

Monsieur le Maire rappelle la mise en place du Comité Consultatif de Projets collectifs et associatifs par délibération en date du 2 juillet 2020 après l'élection du nouveau Conseil Municipal.

Une modification est à apporter suite à la démission de Monsieur Franck GERVASON, élu sur la liste de Monsieur Fabrice BAR « Vivons ensemble ».

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité :

- **DECIDE** de procéder, à main levée, au remplacement de Monsieur Franck GERVASON en sa qualité de membre élu du Comité Consultatif de Projets collectifs et associatifs,
Est candidate : Madame Carole MONNET
- **DESIGNE** Madame Carole MONNET, membre élu du Comité Consultatif de Travaux,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication le 15 décembre 2022.

Le Maire,
F. BAR

